

## Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Dethou, 3 janvier 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)

Collation3 p. (414r, 415r, 416v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Dethou, 3 janvier 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 20/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47984>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[3 janvier 1875](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Dethou, Alexandre \(1819-1896\)](#)

Lieu de destinationBléneau (Yonne)

# Description

Résumé Sur l'acquisition d'une propriété dans le centre de la France. Godin avertit Dethou qu'il ne peut faire le voyage à Bléneau. Il rappelle qu'il cherche une propriété assez vaste pour s'éloigner de tout voisinage, soit d'une centaine d'hectares le long de voies de communications, voire de 200 ou de 300 hectares. Il précise qu'il s'agit d'établir une entreprise industrielle et qu'ainsi la voie de chemin de fer et la voie d'eau doivent se trouver sur la propriété. Il ajoute que les forces motrices seraient la vapeur, mais qu'il ne serait pas fâché d'avoir un cours d'eau. Il annonce qu'il sera en mesure de visiter des propriétés au printemps prochain, mais qu'il a déjà parlé de son projet pour être informé des ventes de vastes propriétés, comme celle de 268 hectares faite des fermes de Toury et du Matroy à Nargis et à Dordives, que lui a signalé Raige-Verger, notaire à Ferrières-en-Gâtinais. Godin remercie Dethou de lui avoir envoyé ses petites brochures.

## Mots-clés

[Industrie](#), [Information](#)

Personnes citées [Raige-Verger \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Bléneau \(Yonne\)](#)
- [Ferme de Toury, Nargis \(Loiret\)](#)
- [Ferrières-en-Gâtinais \(Loiret\)](#)
- [Le Martroy, Nargis \(Loiret\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Gênes 3 Janvier 1871

Cher Monsieur,

Je ne puis faire le voyage de Blanquefond  
auquel vous m'invitez; la raison du reste  
ne s'y prête guère et je ne pourrais me  
décider à acheter une propriété dans le  
département de l'Allier qu'après l'avoir  
vue au retour de la belle saison.

- J'ai dû vous dire dans ma 1<sup>e</sup> lettre  
que le domaine que je désirais acquérir  
devrait être assez vaste pour me permettre  
de m'éloigner d'une façon suffisante de  
tout voisinage gênant. Cela n'implique  
donc au minimum une surface  
d'hectares, longeant les voies de communica-  
tion, et peut-être même 900 ou 300  
hectares si cela se présente.

Comme je tiens avant toute chose  
à être sur une voie ferrée, et près des  
canaux autant que possible, je ne puis  
songer à réunir tous les avantages ima-  
ginables, par conséquent je ne puis  
m'entendre à la qualité du sol qui n'est tout  
que je trouverais des propriétés en offrant

B. Dorian.

les bonnes conditions de transport avec un  
qui diffèrent.

Je ne puis pas davantage faire la  
maison, j'accepterai une propriété à ma  
convenance pour sa valeur réelle.

Tels que la propriété serait sur le  
chemin de fer et sur un canal, je connais  
la préférence à ce qui aurait le plus éloigné  
de tout centre de population.

Comme il s'agit pour moi de fonder  
une vaste entreprise industrielle, il est  
nécessaire que la voie de fer et la voie  
d'eau soient sur la propriété.

Les forces motrices seraient la  
nappe, mais si je ne serais pas fâché  
d'avoir un cours d'eau.

Si j'ai pris, cher Monsieur,  
la liberté de vous entablonner de cette  
affaire, ce n'est pas que je sois en  
mesure de la réaliser aujourd'hui ; je  
voudrais pourvoir visiter la propriété  
au printemps prochain ; mais si j'en  
parle dès maintenant à mes amis,  
c'est afin que si de grandes propriétés  
étaient mises en vente j'en puissse  
avertir.

Déjà on vient de me faire connaître  
que 268 bâches seront mises en vente  
le 14 et en l'étude de M<sup>e</sup> Haigis Vergé  
notaire à Ferrières en Gâtinais.

Il s'agit des fermes de Coury et de  
Martinez, communautés de Margny et de  
Sordives, canton de Ferrières. Mais  
je ne puis m'occuper d'une adjudication  
qui me paraît si précise, je veux avoir  
le temps de réfléchir aux affaires qui me  
sont faites.

Je vous remercie bien de m'avoir  
envoyé nos petites brochures, et je vous  
prie d'agréer mes meilleures senti-  
ments avec mes souhaits de bonne  
année

Godin